

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

### D'ADMINISTRATION DU CCAS LE MARDI 10 MARS 2015

**PRESENTS** : M. DUBREUCQ - M. CAPELLE - Mme HAUSPIEZ – Mme FLOCTEL –  
M. DEBAY – Mme BOCQUET – Mme POIDEVIN - M. CARON –  
Mme DUQUESNE – M. ROGER - Mme CODRON.

**ABSENTES** : Mme BEAUMONT – Mme SADOWSKI.  
Procuration de Mme SADOWSKI à M. CARON.

---

#### **- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 JANVIER 2015**

Adopté à l'unanimité

#### **- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014**

Excédent de fonctionnement : 23 858,55 €

Excédent d'investissement : 16 170,09 €

Adopté à l'unanimité

#### **- BUDGET 2015**

Reprise des excédents de l'année 2014

Montant de la section de fonctionnement : 520 000 €

Montant de la section d'investissement : 22 480 €

Adopté à l'unanimité

#### **- MONTANT DES BONS D'ALIMENTATION**

Le montant minimum des bons d'alimentation est fixé à 20 €.

Adopté à l'unanimité

#### **- ADHESION A L'UNION NATIONALE DES CCAS (Paris) ET A L'UNION DEPARTEMENTALE DES CCAS (Bruay-labuissière)**

L'intérêt d'adhérer à ces associations est de bénéficier de conseil techniques et de leurs publications.

Adopté à l'unanimité

**- QUESTIONS DIVERSES**

Activités du Service Bel Age pour le 1er semestre 2015

- Fête des mamies et papys - jeudi 12 mars
- Tarte de la ducasse - mercredi 6 mai
- Sortie à Lorette (libre) – mercredi 20 mai
- Sortie à la Coupole audio-guidée + repas – jeudi 11 juin – coût 32,50 € - participation 35 €
- Fête des mères et pères- jeudi 18 juin

Adopté à l'unanimité

Signature convention de partenariat avec Point Passerelle et le Crédit Agricole

L'objectif est de mettre en place un micro crédit personnel destiné au financement des projets d'insertion ou de réinsertion professionnelle et/ou sociale de personnes recourant aux services du CCAS.

Adopté à l'unanimité

Casier à disposition pour les membres nommés du Conseil d'Administration au CCAS

**- AIDES FACULTATIVES**

AIDES ALIMENTAIRES

21 familles aidées

FRAIS FUNERAIRES

2 familles aidées : 2 x 610 €

SEJOUR NEIGE CAJ

1 famille aidée à 50 % soit 180 €

---